

## INSCRIPTION

**Pièces à fournir avec le dossier:**

- Les bulletins de 3<sup>ème</sup>, ou ceux de l'année en cours (pour les élèves déjà en lycée).
- Carte Nationale d'Identité
- Copie du livret de famille
- Numéro de sécurité sociale de l'élève
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
- 2 enveloppes à fenêtre format 22x10.9 (aucun autre type d'enveloppe ne sera accepté)
- 4 photos d'identité (avec nom(s) et prénom(s) de l'élève au dos) dont 2 pour l'intendance
- 1 chèque de 10 €uros à l'ordre du Foyer Socio Educatif (Contribution volontaire de la part des familles mais obligatoire pour l'accès au Foyer)
- Dernier avis d'imposition sur les revenus (aide aux équipements de protection sous conditions de ressources)
- Le document reçu de la Caf pour le quotient familial ou à défaut le dernier avis d'imposition
- 1 R.I.B (Relevé d'Identité Bancaire ou Postal) pour le remboursement éventuel de frais de stage, de la demi-pension en cas d'arrêt maladie de 15 jours consécutifs
- Photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations qui doivent être à jour avec nom et classe. Si vous en désirez la confidentialité, vous pouvez la mettre sous enveloppe fermée adressée au « service médical ».
- Attestation d'assurance scolaire de votre enfant (qui devra être remise obligatoirement à la rentrée scolaire au plus tard)
- Exeat (remis le 07 juillet 2017 au plus tard)
- Pour les parents divorcés, fournir obligatoirement une copie du jugement de divorce
- TRANSPORTS : vous renseigner par avance des moyens de transport que vous aurez à utiliser (SNCF/RER, Cies de cars CIF, TVF, TUC, EUROPE AUTOCAR, MARNE & MORIN, APOLO). L'imprimé est à retirer au lycée au moment de l'inscription. Pour un renouvellement, la société de cars transmet directement aux familles la demande qui sera tamponnée par le lycée. Vous munir d'un stylo afin de remplir sur place l'imprimé de transport.

**Pensez à amener votre chéquier pour le règlement de la cantine, des équipements pour le secteur industriel ainsi que pour l'achat éventuel de la calculatrice.**

**Tout dossier incomplet sera refusé**  
**Présence obligatoire du responsable de l'élève mineur**

A Claye-Souilly, le 13/06/2017

Le Proviseur  
Richard GREEN